

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

planète
santé

FESTIVAL PLANÈTE SANTÉ

16 et 17 novembre 2024, Centre de congrès Beaulieu, Lausanne

Délai d'inscription : 15 juillet 2024

ZONE D'EXPOSITION

Nous avons la volonté de proposer des solutions simples et durables pour les institutions et organisations souhaitant être présents au Festival Planète Santé. Nous proposons ainsi d'héberger votre mobilier, machines, simulateurs et autres supports d'animation dans une structure unifiée et réutilisable.



**RÉDUISONS
NOS DÉCHETS
-
STRUCTURE
RÉUTILISABLE**



VOTRE PRÉSENCE

A1. STAND PRÉ-ÉQUIPÉ DANS LA STRUCTURE RÉUTILISABLE*

<input type="checkbox"/> STAND S	<input type="checkbox"/> STAND M	<input type="checkbox"/> STAND L	<input type="checkbox"/> STAND XL
CHF 3'900.-	CHF 5'400.-	CHF 9'200.-	CHF 10'700.-
<ul style="list-style-type: none"> • Stand pré-équipé de 9m²* • Taxe d'inscription • Taxe pour les déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Stand pré-équipé de 18m²* • Taxe d'inscription • Taxe pour les déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Stand pré-équipé de 27m²* • Taxe d'inscription • Taxe pour les déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Stand pré-équipé de 36m²* • Taxe d'inscription • Taxe pour les déchets

Pour une surface supérieure à 36m², merci de nous contacter.

* Compris dans le tarif: surface, 1 table et 2 chaises, moquette feutrine, parois blanches de 100x250cm (nombre déterminé selon la surface), claustras bois 100x250cm (nombre déterminé selon la surface), spots LED sur bras. Electricité comprise. Wifi offert (débit modéré).

TOTAL HT. A1: _____

A2. STAND SURFACE NUE*

NOS TARIFS: dès 9m² : CHF 200.-/m² | Dès 18m² : CHF 190.-/m² | Dès 27m² : CHF 180.-/m²

<input type="checkbox"/> Surface désirée (en m ²): _____ m ²	Total CHF : _____
<input type="checkbox"/> Taxe d'inscription (obligatoire):	Total CHF : _____ 700.-
<input type="checkbox"/> Taxe pour les déchets (obligatoire): CHF 8.-/m ² de surface louée	Total CHF : _____

*Electricité non comprise.

TOTAL HT. A2: _____

B1. CONFÉRENCE

<input type="checkbox"/> CHF 3'000.-	Créneau de 1 heure: 45 mn de présentations
<input type="checkbox"/> CHF 5'000.-	Créneau de 2 heures: 1h45 de présentations

Les conférences sont soumises à l'approbation du comité de programmation et doivent respecter la charte Planète Santé.

TOTAL HT. B1: _____

B2. ATELIER (petits groupes)

<input type="checkbox"/> CHF 1'500.-	• Créneau de 45 mn
<input type="checkbox"/> CHF 2'500.-	• Créneau de 1h45

Les ateliers sont soumis à l'approbation du comité de programmation et doivent respecter la charte Planète Santé.

TOTAL HT. B2: _____

C. COUVERTURE MÉDIATIQUE EN VIDÉOS

Interview vidéo « Orateur »

- Sous forme de « 3 questions à »
- Durée: 2 à 3 minutes
- Livraison format 16/9, version HD et BD
- Diffusion sur les réseaux sociaux RMS ou PS

CHF 1'500.-

Reportage vidéo sur votre stand

- Conception
- Tournage et montage
- Durée: 2 à 3 minutes
- Livraison format 16/9, version HD et BD
- Diffusion sur les réseaux sociaux RMS ou PS

CHF 3'400.-

TOTAL HT. C: _____

D. CO-EXPOSANT

Si vous souhaitez occuper un stand avec une ou plusieurs institution(s) et que celle(s)-ci soi(en)t visible(s) par des inscriptions publicitaires, des objets d'exposition ou des prospectus, merci de renseigner les champs ci-dessous:

TOTAL HT. D : nombre _____ x CHF 700.- = _____

TOTAL HT. A1 OU A2 +B1+B2+C+D : _____

Vous souhaitez une surface différente ou un ajustement dans nos offres ? Vous avez des besoins spécifiques ou des idées à nous soumettre ? Contactez-nous.

Contacts organisateur : Marion Favier - marion.favier@medhyg.ch

Contacts commercialisation : Charles Gattobigio / charles.gattobigio@medhyg.ch / tél : 079 743 01 10

ADRESSE DE L'EXPOSANT / DU CO-EXPOSANT :

Société

Responsable*

Rue/N°/CP

Code postal/Ville

Pays

Téléphone

E-mail

Site web

Adresse de facturation

(à ne remplir que si raison sociale différente)

Société

Responsable*

Rue/N°/CP

Code postal/Ville

Pays

Téléphone

E-mail

*Le responsable indiqué recevra les communications Planète Santé

INFORMATIONS POUR LE RÉPERTOIRE OFFICIEL

(telles qu'elles apparaîtront dans le catalogue et site internet) :

Nom du stand

Rue / N° / CP

Code postal / Ville

Pays

Téléphone

E-mail

Site web

Un formulaire en ligne vous sera envoyé pour vous permettre de nous communiquer les descriptifs de votre société / institution et du contenu de votre stand.

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT:

Règlement et directives

Par la signature de cette inscription, l'exposant accepte les conditions générales du centre d'exposition, les conditions particulières de participation de l'organisateur ainsi que les directives techniques disponibles sous Planetesante.ch/festival. De même qu'il accepte que la distribution de matériel publicitaire et la promotion auprès des visiteurs se fassent exclusivement sur l'espace qui lui est propre. L'exposant comprend que le festival Planète Santé n'est pas une foire: la vente de produits ou de service n'est pas autorisée et l'exposant se doit de proposer une animation sur son stand.

Confirmation de la demande d'inscription / contrat exposant

Toute demande d'inscription est soumise pour étude à la direction du festival qui s'assure de la conformité au programme de l'exposition des objets ou services présentés, de la disponibilité d'espaces d'exposition et de l'inscription au registre du commerce. La participation devient contractuelle au moment de la confirmation de l'inscription par l'organisateur. Après validation par le comité de direction, la demande d'inscription sera confirmée par l'organisateur. Cette confirmation entraîne la validité juridique du contrat d'exposant sans aucune restriction. La confirmation fait partie intégrante du contrat d'exposant. Les modifications apportées par l'exposant sur le formulaire d'inscription ne sont pas valables et considérées comme non écrites.

Organisation et lieu

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation jusqu'au 30 avril 2024, ainsi que de changer de halles au sein de Beaulieu, selon les besoins et opportunités.

Conditions de paiement

Un acompte de 50% est demandé à l'inscription puis le solde est à régler au plus tard le 15 septembre 2024. Tous les prix indiqués sont hors taxes (+7.7 %). L'implantation du stand sur le plan et l'accès à l'exposition sont applicables une fois le règlement intégral de la facture.

Déclaration de l'exposant

L'exposant reconnaît avoir pris connaissance des conditions de participation et du règlement du centre d'exposition disponibles sous Planetesante.ch/festival.

Droit applicable / For juridique

Le droit suisse est applicable. En cas de litige avec la direction du festival, l'exposant reconnaît la compétence des tribunaux ordinaires du Canton de Genève.

Date / /

Signature et cachet de l'exposant

Lieu

Cachet de l'entreprise

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

1. Organisateur

Coopérative Médecine & Hygiène

Chemin de la Mousse 46
CP 475 - 1225 Chêne-Bourg
Tél. +41 22 702 93 12
marion.favier@medhyg.ch

2. Lieu

CENTRE CONGRÈS BEAULIEU
Avenue des Bergières 10
Case Postale 316
1000 Lausanne

Dates et horaires

Montage: 13 et 14 nov 2024 : 08h-19h. 15 nov 2024 : 08h-12h.

Festival: 16 et 17 novembre 2024

Samedi : 10h-19h

Dimanche : 10h-18h

Démontage: 18 novembre 2024, 7h-19h

L'aménagement des stands doit impérativement être terminé le 15 novembre à 12h.

3. Dates limites d'inscription

Les dates limites d'inscription sont fixées au 15 juillet 2024. Passé ce délai, l'organisateur ne peut garantir à l'exposant sa présence. Par ailleurs, l'enregistrement complet des données dans tous les documents ne pourra se faire que si les délais sont respectés.

4. Attribution des emplacements

Lors de l'attribution des emplacements, il sera tenu compte de la date d'inscription et du type d'activité. Toutefois, l'organisateur prendra note des désirs de l'exposant.

5. Tarifs

Voir le formulaire d'inscription.

6. Badges, billets gratuits

Des badges exposant supplémentaires pourront être délivrés au cas par cas sur demande à l'accueil. Ces badges donnent accès au centre d'exposition durant le montage, l'exposition et le démontage. Ils sont disponibles dès le premier jour de montage à l'accueil du lieu de l'exposition.

Les billets perdus ne sont pas remplacés. Au-delà des billets gratuits compris dans la taxe d'inscription, merci de nous contacter pour vos commandes supplémentaires.

7. Taxe d'inscription

La taxe d'inscription pour l'exposant inclut:

- L'inscription dans le répertoire officiel et le guide du festival (papier et en ligne)

- Des badges exposant et co-exposants au prorata des m²:
Pour 9 m²: 6 badges
Pour 18 m²: 10 badges
Dès 27 m²: 15 badges
Des badges exposant supplémentaires pourront être délivrés au cas par cas sur demande à l'accueil.
- Des billets gratuits au prorata des m²
Entre 9 m² et 27 m²: 200 billets
Au delà de 27 m²: 400 billets
- Des affiches: 5 affiches A3 et 10 affiches A4.
- Une participation aux frais généraux.

Est considérée comme co-exposant toute société physique ou morale qui se manifeste sous une forme ou sous une autre (adresse, objets ou présence physique). Le co-exposant doit obligatoirement s'acquitter d'une taxe d'inscription de CHF 700.- par société annoncée (cette taxe permet au co-exposant d'obtenir: 5 affiches A3, 10 affiches A4 et 100 billets gratuits).

8. Taxe pour les déchets

La taxe pour les déchets inclut:

- Le ramassage des déchets pendant la manifestation dans les éco-points
- Une benne collective pour le montage et le démontage des stands ainsi que pendant la manifestation (sacs poubelles à la charge l'exposant)

9. Particularités du stand pré-équipé

Le stand pré-équipé est livré clé en mains. Des compléments moyennant paiement peuvent être obtenus auprès du fournisseur de stands du centre d'exposition. L'exposant est tenu de prendre connaissance des exigences et dispositions relatives à la construction de stand incluses dans les directives techniques et du règlement du centre d'exposition sous Planetesante.ch/rencontres.

10. Alimentation électrique

Attention, l'alimentation électrique n'est pas comprise pour les surfaces nues. Prévoir la commande d'un coffret directement auprès de Planète Santé, si vous branchez des appareils (cf. règlement).

11. Conditions d'annulation

L'exposant qui souhaite rompre le contrat est tenu de le faire par écrit et sera intégralement remboursé, quelle que soit la date de son annulation.

Ces conditions s'appliquent également pour toutes les autres prestations annexes demandées par l'exposant.

Médecine & Hygiène, septembre 2023

Sous réserve de modifications

PRESTATIONS TECHNIQUES

Vous pourrez commander toute prestation technique auprès de Planète Santé (nettoyage, connexion internet haut-débit, électricité, etc.).

Contact: lison.beigbeder@medhyg.ch